

## Compte-rendu de la réunion du Comité Exécutif Mardi 29 Novembre – Paris

Aurelio Bilbao, président du CC SUD, a introduit la réunion en remerciant la participation des administrations nationales française et espagnole ainsi que de la Commission européenne.

Le compte rendu de la précédente réunion a été approuvé à l'unanimité ainsi que l'ordre du jour.

Olivier Le Nézet (Président du CNPMEM – Hôte de la réunion) a souhaité la bienvenue aux membres dans la maison des pêcheurs français, soulignant l'importance du CCSUD dans l'orientation des politiques européennes et les échanges entre parties-prenantes. Le président le remercie au nom de tous les membres pour l'accueil du Conseil Consultatif.

### 1. Présentation de l'outil du NWWAC – carte des réglementations

Salomé Khatib (CNPMEM – membre du NWWAC) a présenté l'outil cartographique aux membres, avec une démonstration des options possibles. L'outil était en développement depuis 2021 et donne suite à une demande des membres du NWWAC pour la mise en place d'un outil interactif. Les besoins des membres ont été identifiés et transmis à une agence de communication qui a construit l'outil sur cette base. L'outil sera disponible en ligne début décembre 2022 en anglais, français et espagnol.

Salomé Khatib a noté les questions des membres pour les transmettre par écrit au secrétariat du NWWAC, dont les réponses reçues après la réunion sont données ci-dessous :

- Comment est actualisé l'outil pour faire apparaître les changements de réglementation ? *Le secrétariat du NWWAC mettra à jour l'outil. Ils ont également un contrat d'entretien du site en place avec les développeurs pour environ 6 000 €/an. Des mises à jour seront effectuées au moins une fois par an ou plus souvent selon le moment en fonction des besoins.*
- Est-ce que la réglementation anglaise est comprise dans l'outil ? *Le NWWAC s'est associé avec Kingfisher développé au Royaume-Uni, donc oui, les mesures britanniques sont incluses – celles-ci dépendent du développeur britannique et de ses mises à jour.*
- Comment a été financé ce projet ? *L'étude de cadrage s'est élevée à un peu moins de 15 000 €, le coût total de développement jusqu'au lancement est de 60 000 €. Cependant, ce ne serait pas la même chose si le CCSUD souhaitait participer car la plateforme est déjà entièrement développée et il suffirait donc d'ajouter les informations manquantes. Ce sera considérablement moins cher.*



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

Les membres souhaitent tester l'outil avant de se prononcer sur son développement dans les eaux du CCSUD. L'outil a été mis en ligne quelques jours après la réunion et est disponible ici : <https://acfishmap.eu/>

## 2. Présentation et validation des avis

### a. TAC 2023

Le secrétariat a présenté les modifications réalisées depuis les GT d'octobre sur l'avis. Les membres ont présenté et validé les modifications additionnelles suivantes :

- Merlu VIIIc IXa : Les ONG environnementales soutiennent un suivi de l'avis du CIEM (11791t) au vu de la récente augmentation du TAC 2022, sa non-utilisation entrainera déjà une augmentation du TAC 2023 par flexibilité interannuelle.
- Sole VIIIab : Les ONG soutiennent finalement la proposition du secteur de suivre l'option EU MAP FMSY. Le CCSUD demande également un avis du CIEM sur les facteurs environnementaux impactant le recrutement de la sole.
- Langoustine VIIIab : Les membres du CCSUD demandent le suivi de l'avis du CIEM.
- Langoustine VIIIc FU 31 : Sergio Lopez absent le jour de la réunion a demandé par écrit un roll-over du TAC.
- Langoustine IX : Luis Vicente également absent le jour de la réunion a demandé par écrit le suivi de l'avis du CIEM.
- Merlu VIIIabde et Baudroies VIIIabde : Les membres du CCSUD demandent que la répartition entre les zones 7 et 8 ne soit pas modifiée.
- Beryx : Maria-José Rico (FECOPPAS), a indiqué que ce stock était très important pour les Asturies. Cependant, étant un stock de haute distribution (ALF 3X-14), il est impossible d'avoir une connaissance par zone de l'état réel du stock. Ainsi, il serait utile de séparer les zones de ce stock afin d'avoir une meilleure connaissance de l'espèce. Ursula Krampe (DGMARE) a commenté qu'un manque de données sur les Açores empêche la publication d'un avis fiable, mais ce sont des questions pour le CCRUP plutôt que le CCSUD.

Ursula Krampe a ensuite commenté la publication très tardive de cet avis pour sa prise en compte par le Conseil. Les membres ont alors rappelé, la publication tardive d'un certain nombre d'avis du CIEM, et l'impossibilité de ne pas prendre en compte ces stocks par respects pour les professionnels impactés, ainsi que le manque de vision et le besoin d'échanges au niveau des CC, en particulier pour les stocks partagés. Le CC SUD tendra cependant d'améliorer son calendrier pour son prochain exercice.



L'avis a été validé sous réserve des modifications mentionnées.

## **b. Lettre étiquetage produit végétaux**

Les membres ont validé l'envoi de la lettre aux administrations nationales des 3 états membres au vu des réponses de la Commission au CC Marché et aux questions du Parlement européen. Ceci est différent des procédures habituelles du CCSUD, mais les membres estiment qu'il est nécessaire d'indiquer leurs positions sur ce sujet qui prend de plus en plus d'ampleur. La confusion sur les produits végans ne doit pas s'imposer.

La lettre a été validée à l'unanimité.

## **3. Point d'étape 2022-2023**

### **a. Réunions 2022-2023**

Le secrétariat du CCSUD a présenté une comparaison des deux sessions de GT de 2022. En comparant la participation et les coûts, le secrétariat conclut que le système hybride n'a que peu d'influence sur ces deux critères, d'autres paramètres rentrant en compte et influençant les résultats, tout autant voire plus. Le secrétariat propose donc au Comité exécutif de maintenir les GT en hybride pour 2023. En revanche afin de pallier à des difficultés d'organisation et des dépenses inutiles, le secrétariat a également proposé de limiter la présence en salle au 40/45 premiers inscrits, et tout autre participant supplémentaire sera contraint de participer en ligne. Cette limite étant au vu de la participation actuelle généreuse. Le Comité Exécutif a approuvé ces deux points, mettant cependant en garde sur la rigueur que cela impliquera pour les membres lors de l'inscription, le système devra donc être transparent afin d'éviter des plaintes de la part des membres. Les membres du Comité Exécutif ont demandé qu'un rappel des inscrits soit fourni aux membres en amont des réunions. Les membres ont également souligné l'importance de la participation en présentiel, qui doit rester à privilégier afin de permettre des échanges plus informels.

Ursula Krampe (DGMARE) a rappelé que pour faciliter la participation de la Commission, il est préférable d'établir une liste de questions en amont des réunions. Elle a également précisé que le système hybride impliquera que la Commission ne se déplace plus, mais participera par visioconférence, spécifiquement aux points demandés dans les ordres du jour, en missionnant les experts adéquats.

Les membres présents ont opté pour le maintien des réunions du Comité Exécutif en présentiel ainsi que celle de l'assemblée générale de 2023, considérant les élections qui devront être faites.

## **b. Avis publiés**



Le secrétariat a présenté la liste des 6 avis publiés cette année, montrant la baisse de production par rapport aux années précédentes, et a donc encouragé les membres du Comité Exécutif à renforcer leurs participations et celle des membres qu'ils représentent.

Le secrétariat a de plus indiqué les changements de procédures de la Commission, qui impliqueront que tout avis programmé et non réalisé devra être justifié.

Les membres ont indiqué que la baisse d'avis était en partie dû aux actualités communautaires et les calendriers fixes adoptés récemment : germon et thon rouge ont désormais des évaluations tous les 3 ans, ce qui implique l'absence d'avis sur ces espèces entre temps, soulignant cependant leur responsabilité dans la publication d'avis.

#### 4. Exercice 2023-2024

##### a. Programme de travail

GT VIII&IX	GT Pélagiques	GT Pêches traditionnelles
TAC 2024	Thon Germon – Évaluation	Poulpe – Échange membres
EMV – Règlement eaux profondes	Thon rouge - suivi	Prédation Orques
Captures accidentelles de cétacés (GEM)	Chinchard - PELAC	Daurade rose ?
Pêche dirigée (GEM)	Sardines ?	Changement climatique
Plan de gestion - évaluation		Transition énergétique – consultation CE
Anguille ?		Relève générationnelle
Exemptions obligation de débarquement (GEM)		
Rapport socio-éco du CSTEP		

Le secrétariat a indiqué considérer les sujets suivants pour le programme de travail du prochain exercice :

Les membres du Comité Exécutif souhaitent que soient ajoutés les sujets suivants :

- Patudo
- Planification spatiale maritime
- Impact du chalutage dans les zones protégées
- Impact du changement climatique sur les flottes

- Les outils de contrôle

Ursula Krampe (DGMARE) a commenté l'importance d'étudier l'ensemble des avis du CIEM, et informera les membres de la meilleure façon pour contribuer aux discussions sur le contrôle des pêches.

### **b. Examen des performances**

Le secrétariat du CCSUD a proposé aux membres du comité exécutif de lancer la procédure d'examen des performances sur le prochain exercice, ce qu'ont validé les membres. Pour cela le calendrier préparatoire suivant a également été validé :

- Première présentation au Comité Exécutif : Ce jour.
- Commentaires du Comité exécutif sur l'appel à projet : Décembre 2022 – février 2023
- Validation de l'appel à projet par le Comité exécutif : Février 2023
- Réception des candidatures jusqu'à : Avril 2023
- Réunion Présidents/ secrétariat de sélection : Mai 2023
- Réunion avec le candidat sélectionné : Mai-Juin 2023
- Présentation du projet à l'AG : Juin 2023

Les membres ont également validé les éléments suivants :

- La sélection du candidat par le Président et les vice-présidents sur la base d'une grille de sélection objective et transparente
- Une diffusion large de l'appel à projet
- L'examen de toute candidature, même si les candidats ont été liés au CCSUD par le passé

### **c. Dates des prochaines réunions**

Les jours et lieux des prochaines réunions n'ont pas été fixés, les dates suivantes sont étudiées :

- Groupes de travail - Bilbao : 11/12 ou 12/13 Avril 2023
- Comité Exécutif - Portugal : 16, 17 ou 18 Mai 2023
- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire - Nantes : 27, 28 ou 29 Juin 2023

## **5. Élections**

Le secrétariat a rappelé aux membres le calendrier des élections pour 2023 (fixé par les statuts du CCSUD) :

Appel à candidature : Janvier 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 30 Avril 2023

Annnonce des candidats de chaque famille : Mai 2023



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient  
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu  
www.cc-sud.eu

Discussions informelles au sein de chaque famille : Mai – juin 2023  
Élections : Fin juin 2023

**Bilan :**

- **Les membres étudieront l’outil cartographique du NWWAC avant de se prononcer sur son élargissement aux eaux occidentales sud**
- **La lettre sur l’étiquetage des produits végétaux a été validé, ainsi que l’avis TAC 2023 sous réserve des modifications énoncées.**
- **Le système hybride sera maintenu pour 2023, et le programme de travail du CC SUD a été présenté. Le secrétariat fera preuve de transparence sur les procédures d’inscription aux réunions.**
- **L’appel à projet pour l’examen des performances sera transmis aux membres du Comité Exécutif pour commentaires.**
- **Les membres du Comité Exécutif ont été informés des éléments calendaires notamment concernant les prochaines élections.**

